

Nous voilà donc dans l'attente d'un procès qui nous promet des révélations pleines d'intérêt, car M. Gambetta étant fonctionnaire public au moment où le rédacteur du Bulletin des Communes lui reproche de s'être enrichi, le défendeur sera nécessairement admis à faire la preuve des faits allégués par lui.

Nous espérons que M. Gambetta ne reviendra pas sur sa résolution et que le procès aura lieu, car il apportera au pays sur le chiffre actuel de la fortune de M. Gambetta et sur les vraies origines de cette fortune des renseignements absolument nécessaires. H. V.

(Mémorial.)

Tout observateur qui voudrait étudier aujourd'hui l'état de l'esprit public dans le pays tout entier, y découvrirait avant tout une extrême fatigue : fatigue de nos révolutions, fatigue de nos désastres, fatigue de tant de déceptions qui sont venues, en toute matière, tromper les espérances les plus généreuses. On est loin de l'orgueil confiant, du désir d'aller en avant, du besoin de mouvement et de transformations même téméraires qui animaient les générations de 1789 ou de 1820. Hélas ! qu'est devenue cette ardeur de jeunesse ? Notre siècle vieillit, meurtri, désillusionné, demande plus modestement à ceux qui le gouvernent le repos, la tranquillité, la sécurité du jour. Les meneurs de gauche l'ont bien compris : aussi ont-ils fait prendre à leurs partisans un déguisement sous lequel on n'avait pas été habitué à les voir depuis quatre-vingts ans il n'est plus question de réformes à poursuivre, d'institutions à renouveler, de révolutions à accomplir, tout ce vieux bagage est prudemment mis de côté. Les radicaux et leurs alliés se donnent comme les conservateurs par excellence, ceux dont l'avènement donnerait le plus de tranquillité au pays, garantirait le mieux sa lassitude contre les secousses des crises politiques.

La prétention est étrange de la part de ces vieux révolutionnaires. Examinons-la, et raisonnons par hypothèse. Supposons que les 363 soient renommés comme autrefois les 221, auxquels ils ont la prétention quelque peu outre-croisante de se comparer. Nous pourrions dire que le triomphe des 221 — que ce n'est pas le lieu de juger — n'a pas en tout cas pour résultat d'assurer la tranquillité du pays, puisqu'il a donné le signal d'une révolution dont ses partisans sont les premiers à reconnaître aujourd'hui les malheureuses conséquences. Mais ne remontons pas au passé, regardons l'avenir. Voici l'ancienne Chambre réélue. Que va-t-il arriver ? Le Maréchal ne s'en ira pas, il l'a dit ; il en a le droit ; nul ne peut l'y contraindre, ni légalement, ni par la force ; et d'ailleurs son départ ne serait certes pas la manière d'assurer la tranquillité. Le président se trouvera dès lors entre deux Assemblées d'opinions diamétralement opposées, et chacune engagée dans son sens particulier par des démarches solennelles et irrévocables.

Concilier les deux Chambres, chercher un terrain où elles s'accorderaient, est-ce possible ? Déjà on l'avait tenté sans succès avant les récents événements ; comment y réussirait-on après le vote de la dissolution d'une part et l'excitation de la victoire électorale d'autre part ? C'est donc toute une série de conflits en perspective. Dira-t-on que la Chambre des députés a dans ce conflit une arme redoutable : le refus du budget ? E.-t.-ce donc là ce qu'on nous présente comme une façon de nous garantir contre les crises ? D'ailleurs, à une mesure aussi révolutionnaire, le maréchal et le Sénat ne pourraient-ils pas répondre par une nouvelle dissolution ? Quelle figure feraient alors, devant un pays affamé de paix et de sécurité, les hommes qui auraient ainsi arrêté par passion de parti la marche du gouvernement et de l'Etat ?

Voilà donc ce qu'amènerait nécessairement la victoire des 363 : une crise aggravée, une succession de conflits inextricables, une de ces situations désespérées où les imaginations en sont réduites à rêver un coup de force, et de tous côtés par suite, le malaise, les souffrances, le commerce arrêté, le crédit ébranlé et peut-être notre sécurité extérieure compromise.

Mais laissons ces sombres conjectures qui, nous en sommes convaincus, ne se réaliseront pas. Envisageons l'hypothèse plus probable du succès des conservateurs ; supposons que le pays, répondant à l'appel du maréchal, lui renvoie une Chambre qui puisse marcher d'accord avec lui et le Sénat. C'est alors que s'ouvre réellement ces perspectives de calme, de fonctionnement régulier des institutions, de sécurité inférieure et extérieure dont ont si grand besoin et les esprits fatigués et les intérêts en souffrance. Ce ne sont donc pas seulement les hommes clairvoyants et courageux qui partageaient les alarmes du maréchal et le Sénat, et qui étaient résolus à lutter avec eux, dont nous attendons le concours ; ce sont aussi ceux qui, à un point de vue plus modeste, mais parfaitement légitime, sont avant tout désireux de repos pour leur lassitude et de tranquillité pour leurs affaires. (Français.)

LETRE DE PARIS

(Correspondance particulière)

Paris, le 12 juillet 1877.
Je n'ai pas voulu hier, me faire l'écho d'un bruit fort répandu dans Paris, suivant lequel le gouvernement avait résolu de faire les élections le 5 août.

J'ai tenu à m'informer sérieusement avant de donner un avis, encore bien que la nouvelle me parut très-in vraisemblable. Elle était plus qu'in vraisemblable en effet, car on m'assure qu'elle n'a aucun fondement. Tout ce qu'on raconte et ce qu'on imprime sur la date des élections est pure fantaisie.

Tenez le pour certain. Rien n'est encore décidé ou tout au moins si on a une idée arrêtée, on la garde presque secrète. Dans l'intimité même des ministres, personne ne serait capable de rien affirmer avec quelque certitude.

Il est certain que la gauche est pressée. Encore bien qu'elle sache que le gros du centre gauche se maintiendra très-probablement sur le terrain d'alliance avec les autres groupes de gauche elle n'ignore pas qu'il y a un certain nombre de députés du centre gauche qui sont disposés à lâcher pied et d'autres qui tout en restant alliés, se tiennent à l'écart d'une politique qu'ils désapprouvent. De ce nombre est M. Dufaure. C'est à cause de cela qu'il refuse obstinément de faire partie du comité des jurés consultés des gauches et non point comme le prétendent les journaux, à cause des inquiétudes que lui donnerait la sortie de Mme Dufaure. M. Jules Simon s'est dit-on donné pour tâche de ramener les hésitants du centre gauche et s'y emploie avec une grande activité mais depuis son ministère, l'influence personnelle de M. Jules Simon a bien baissé.

A propos du comité de jurés consultés, il paraît qu'on a renoncé décidément, dans les cercles officiels à publier une consultation sur le colportage. On a fait remarquer que le gouvernement n'a pas à engager de querelles de doctrines. Il interprète la loi comme il le semble qu'elle doit être comprise. Si les justiciables ne sont pas du même avis, c'est aux tribunaux qu'il appartient de trancher le différend après avoir entendu le ministère public développer les théories juridiques du gouvernement.

On assure que le nombre des comités conservateurs actuellement formés en province dépasse cent et qu'un grand nombre d'autres sont en voie de formation.

Il est, à ce propos absolument inexact qu'un comité électoral siège à l'Elysée. La nouvelle a été donnée par un journal de gauche, elle est absolument fautive.

Quelques journaux prétendent que le gouvernement serait « inquiet » du peu d'empressement que mettrait le gouvernement anglais à terminer les négociations pendantes relativement au traité de commerce. Il suffit de faire remarquer que le traité de commerce franco-anglais ne peut être définitif qu'après ratification par les chambres et qu'il n'y a pas péril en la demeure, puisque l'ancien traité est toujours en vigueur. Du reste, les négociations se poursuivent régulièrement et s'il se produit des objections c'est bien plutôt du côté du gouvernement français que du gouvernement anglais qu'elles se produisent.

On a remarqué que M. Ingard de Lesfemberg ne figurait pas dans le dernier mouvement judiciaire et on s'est livré à ce sujet, à de nombreux commentaires. Je crois savoir qu'une présidence de chambre à la cour d'appel avait été offerte à M. Ingard de Lesfemberg, mais que celui-ci a refusé préférant conserver ses fonctions de procureur-général à Paris.

Le mouvement dans le personnel des juges de paix, publié, ce matin au Journal officiel comporte six révocations dont deux suppléants et deux démissions.

Il paraît que le gouvernement a été informé par plusieurs préfets qu'un certain nombre de députés du groupe des 363, particulièrement ceux qui faisaient partie du centre gauche, paraissent leur arrondissement et engagés avec les électeurs, des conversations d'allures confidentielles. Dans ces conversations, ils déclarent que le Maréchal de Mac-Mahon n'a pas d'amis plus dévoués et plus fidèles qu'eux, qu'il ne l'ignore pas, mais ne peut le dire parce qu'il aurait des difficultés avec ses ministres. En un mot, les ministres pourront être contrariés qu'on élise ses anciens députés, mais au fond, le Maréchal en sera enchanté... Il paraît que cette manœuvre se pratiquait surtout dans un des départements du Nord-Ouest, qui a élu, en 1876, des députés dont la plupart se tenaient sur la limite qui sépare le centre droit du centre gauche.

A propos des 363, on assure que M. Morel, ancien député du centre gauche, trouve qu'on n'a pas compris la lettre qu'il a dernièrement écrite, et se propose d'en écrire une nouvelle pour déclarer que « tout en se séparant des 363, il en fait toujours partie. » Comprenez qui pourra.

On croit que de nouvelles poursuites vont être exercées contre la Lanterne, à l'occasion de la publication de l'article d'hier, intitulé : La journée des Ducs, et dans lequel étaient prodigués aux ministres les plus grossiers outrages.

(Autre correspondance)

Paris, 11 juillet 1877.
J'étais heureux, il y a quelques jours, de vous annoncer la formation d'un comité électoral de la droite, sous la présidence de M. Kolb-Bernard ; je m'empresse aujourd'hui d'enregistrer la constitution définitive du bureau de ce comité, qui se trouve ainsi composé :
Président, M. Kolb-Bernard ;
Vice-présidents, M. de Larcy, de la Monneraye, de Rivière, de Rosamel ;
Secrétaire-général, M. Robert de Mun.
Permettez-moi de vous rappeler que

ce bureau est un centre d'action, naturellement désigné à nos amis pour soutenir leurs droits et en faciliter l'exercice. Il s'occupe assidûment de réunir tous les renseignements et toutes les ressources nécessaires, afin de donner un efficace appui aux activités locales.

Pour mener à bonne fin un si vaste et si important travail, le bureau de la droite n'hésite pas de faire un pressant appel à tous les hommes dévoués, qui sont restés fidèles aux grandes traditions nationales et qui doivent considérer comme une obligation sacrée de concourir résolument à la défense sociale.

Vous n'avez pas oublié sans doute, que le siège du bureau est à Paris, 14 rue Castellane, et que toutes les communications doivent y être adressées à M. le marquis d'Auray.

Je vous avais également laissé pressentir que des catholiques de Paris, et des départements, se réuniraient en vue d'une action à exercer dans et sur les prochaines élections. Cette prévision est aujourd'hui complètement réalisée.

À la suite de plusieurs réunions, les promoteurs de cette idée et les initiateurs de ce rôle ont arrêté leur programme et décidé qu'il serait créé pour le soutenir, un comité général et des comités locaux.

L'exposé des principes que la réunion des catholiques se propose de défendre, l'ensemble des revendications dont elle poursuit le triomphe, vous sera sans doute communiqué directement. De plus, vous les trouverez dans un certain nombre de journaux du soir. Il suffit donc que je vous signale et cette initiative et la forme qu'elle revêt, toutes deux parfaitement légitimes. Il est impossible, en effet, que la grande opinion catholique se désintéresse de la situation si grave où nous sommes entrés, de la solution décisive qu'elle doit recevoir.

Qu'y a-t-il d'exact dans le bruit d'un voyage que ferait le Maréchal, vers la fin du mois, les uns disent dans la région de l'Est, les autres dans quelques départements du centre ? Ce matin, le Figaro a démenti formellement tout ce qui se disait et même s'imprimait à ce sujet ! Néanmoins, dans les coulisses du monde officiel, on estime à donner cette excursion comme chose à peu près décidée. Je crois qu'en pareille matière, il subsiste quelque incertitude jusqu'au fait accompli. Mais il est clair que si la nouvelle aujourd'hui accréditée se vérifie, elle impliquera le meilleur des démentis aux rumeurs qui circulent relativement à la date des élections. Il est évident, en effet, qu'on ne songe pas et qu'on ne peut songer à faire coïncider les excursions présidentielles avec la période électorale.

Les nouvelles affligeantes que fournissent de la situation électorale en province quelques-uns de nos confrères, ne me paraissent nullement comporter les conclusions que j'en vois tirer par des esprits trop prompts. En supposant ces informations exactes (j'aime à les croire exagérées) il est hors de doute que tout le mal dont on parle provient du manque d'union. Que peuvent contre un semblable malheur les mesures rigoureuses, puisqu'on y a fait allusion ? Absolument rien. Forcément, nous sommes donc ramenés à ce que je vous disais dès le premier jour ; il faut enseigner l'accord et l'entente ; eux seuls peuvent tout sauver. C'est un peu le rôle de la presse, mais c'est la mission surtout des influences locales.

M. de Marcère rentre aujourd'hui à Paris ; M. Floquet y revient de son côté ; il s'agit, paraît-il, d'une grande et importante réunion des bureaux des trois gauches. Je doute que le centre gauche y aille tout entier de bon cœur et surtout qu'il s'en trouve bien.

M. Ordinaire devait, disait-on, répondre en termes foudroyants à la République française. Il y a bien une réponse dans le mot d'ordre, mais la « foudre » est absente. Après cela, reste l'avenir, auquel M. Ordinaire se fie et qui, en effet, éclaircit toujours bien des choses. On parle plus que jamais d'un procès qui serait intenté aux auteurs de la « consultation pour les colporteurs », j'y crois peu.

Autre on-dit aussi suspect : une circulaire du ministre des travaux publics, plus ou moins confidentielle, aurait été livrée aux gazettes radicales, qui se prépareraient à en faire le point de départ de toute une campagne. Nous verrons bien.

DE SAINT-CHÉRON.

Roubaix-Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE

Explication :

Un journal nouveau s'est créé à Roubaix, voici trois semaines ; il représente les doctrines républicaines et s'intitule le Petit Roubaisien. Nous jugeons très-légitime qu'un parti qui compte des adhérents nombreux, s'efforce de se faire représenter dans la presse locale. Aussi ne nous serions-nous pas autrement occupé de notre nouveau confrère, sans les singuliers procédés de concurrence qu'il lui a plu d'inaugurer envers nous.

Tous nos lecteurs ont pu apprécier la rapidité et la sûreté de nos informations. Un service télégraphique parfaitement organisé nous permet de renseigner nos concitoyens aussi promptement que pouvant l'être les habitants des capitales et des grandes villes de l'Europe.

Matin et soir, nos dépêches les tiennent au courant de tous les faits importants qui se passent sur les divers points du globe.

Notre édition de sept heures du soir contient des nouvelles que les journaux de Paris, de Lille et de Bruxelles n'apportent que le lendemain ; celle du matin est complétée par les dépêches de la nuit et du matin.

Un tel service, est-il besoin de le dire ? nous oblige à des dépenses considérables pour les frais de transmission télégraphique et pour les commissions payées à nos correspondants.

Le Petit Roubaisien avait trouvé, lui, un moyen fort simple d'éviter de tels débours ; il se bornait à couper nos dépêches dans notre édition du soir et il les servait à ses lecteurs, comme émanant de son service particulier.

De sorte que, pour le public qui achète exclusivement les feuilles du matin, le nouveau journal et le Journal de Roubaix étaient renseignés aussi promptement, du moins à peu de chose près.

Un examen attentif de nos éditions et du Petit Roubaisien pouvait seul établir la vérité. Bien des gens se demandaient même quel journal copiait l'autre ; les deux indulgents estimaient que les deux administrations étaient servies en même temps, par la même agence.

Deux alternatives se présentaient à nous : une action devant les tribunaux, action chancelante, car la jurisprudence n'est guère bien établie sur ce point ; ou un appel au public, appel qui devait être justifié par une preuve foudroyante.

C'est ce dernier moyen que nous avons choisi.

Mais comment arriver à démontrer notre bon droit ?

Le Petit Roubaisien pouvait toujours nous répondre : Vos nouvelles, mais nous les recevons comme vous ! Prouvez-nous donc le contraire ! que nous vouliez-vous ? Vos accusations sont injustes, mal fondées. Votre querelle est mauvaise.

C'est alors que nous résolûmes de mettre à une suprême épreuve la loyauté de notre confrère. Hier soir, nous fîmes intercaler dans nos dépêches deux nouvelles à sensation — mais absolument fausses. — Ces nouvelles étaient conçues de façon à attirer l'attention de tout le monde, sans cependant pouvoir porter atteinte en aucune façon à la tranquillité publique. Nous les fîmes insérer dans UN SEUL numéro, que l'on porta au bureau du Petit Roubaisien (car nous faisons volontiers l'échange de notre grande édition du soir, contre l'édition du matin de la petite feuille républicaine).

Ou bien le Petit Roubaisien a des correspondants à lui, et rien ne lui était plus facile que de leur demander télégraphiquement la confirmation de ces nouvelles étonnantes ; ou il n'en a pas et il devait indiquer la source de ses informations dont il nous laissait ainsi la responsabilité.

Mais l'étude des moyens en usage chez lui, nous avait appris que nous n'avions rien de pareil à craindre. Fidèle à ses habitudes, il s'empara de deux dépêches intercalées dans son numéro — numéro unique — répétons-le, — et il les publia triomphalement à sa première page, avec toutes celles que nous donnions hier soir à nos abonnés — dépêches authentiques celles-là !

Pour comble de male chance, il jugea l'occasion bonne pour inaugurer une nouvelle rubrique, et au lieu d'imprimer : Service de nuit comme il l'avait fait jusqu'alors, il mit héroïquement :

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE DU PETIT ROUBAISIEEN

C'est sous ce titre alléchant que les Roubaisiens purent lire ce matin ces deux étonnantes dépêches :

Bruxelles, 11.

Le roi des Belges vient de mourir subitement de la rupture d'un anévrysme.

Paris, 11.

La cathédrale de Rheims est en feu. Elle est perdue ; la voûte s'est écroulée. L'émotion est immense dans la ville. Ce splendide monument datait du onzième siècle.

Il faut le dire à la louange du public, on ne prit pas, en général, ces nouvelles au sérieux ; on lut le Journal de Roubaix qui, naturellement, ne contenait rien de semblable, comme on nous fait l'honneur de nous croire toujours des premiers renseignés, on jugea aussitôt que notre confrère avait été mystifié — ce qui était la vérité.

Mais la démonstration voulue par nous était faite ; elle reste visible, palpable pour tout le monde : depuis son apparition, c'est-à-dire depuis trois semaines, le PETIT ROUBAISIEEN sert des dépêches que le JOURNAL DE ROUBAIX paie chèrement de ses deniers ; il les donne comme SIENNES, au mépris de tout droit, de toute équité...

Voilà un fait qui est acquis, et que personne ne s'aviserait de contester. C'est ce que nous voulions, et, quoi qu'il advienne, notre but est atteint.

•••

Mais ce n'est pas tout...

Il nous avait semblé que notre confrère ne se contentait pas de nous... emprunter nos dépêches (on voit que nous restons polis) mais qu'il usait aussi amplement de nos informations locales — non pas de ces informations judiciaires qui appartiennent à tous, — mais de ces renseignements que les journalistes ne se procurent souvent qu'à grande peine, et au moyen de leurs relations particulières.

Ces renseignements, le Petit Roubaisien les démarquait et les donnait à son public, sous une forme à lui...

Pour nous en convaincre, nous glissons dans son numéro, un fait local, fort peu important d'ailleurs, qui n'a pas demandé grands frais d'imagination, mais que nous savions devoir tenter le goût de floritures du rédacteur de la rue de l'Hospice. Cela ne manqua point. Voici l'article tel qu'il avait été intercalé dans notre chronique locale. Inutile de dire que ce n'est qu'un vulgaire canard :

On annonce l'arrivée à Roubaix d'un nouveau cirque, américain celui-ci, — le cirque Régulus.

Sa troupe dépasse encore en nombre celle du cirque Sanger.

Elle ne compte pas moins de 210 personnes, parmi lesquelles se trouve une jeune domptesse, Miss Jeorgina Brown, qui entre dans une cage où se trouvent cinq tigres, trois lions, deux léopards et... un meuton.

Dix chameaux complètent la ménagerie.

C'est jeudi soir, à cinq heures précises, que le cirque Régulus fera son entrée en ville par la rue de Lille.

C'était une bonne aubaine pour le Petit Roubaisien qui, ce matin à six heures, imprimait ces lignes dont quelques-unes empruntent, à la situation qui lui est faite, un piquant à-propos :

Les flâneurs désireux d'assister à cette chose toujours curieuse et si bien décrite par Scaron dans le Roman comique, l'arrivée d'une troupe ambulante d'amateurs du public, n'auront qu'à se promener, ce soir jeudi, à cinq heures, dans la rue de Lille. Chameaux, tigres, lions, léopards et le reste, sans compter une remarquable écurie, rien n'y manque.

C'est le cirque américain Régulus, qui vient s'installer à Roubaix pour une série de représentations. Deux cents personnes, des bêtes de prix, des clowns désopilants et déarticulés, des artistes dont on dit merveille, des écuysers fort adroits, et surtout une domptesse à réduire les créatures les plus féroces comme les moins sauvages ; voilà de quoi séduire nos concitoyens et de quoi assurer tous les soirs une salle comble au cirque Régulus. Ne lui devons-nous pas d'ailleurs quelque reconnaissance POUR LES HEURES DE DISTRACTION QU'IL NOUS PROCURERA (sic). On n'est guère blasé à Roubaix sur les récréations de ce genre et puisque le théâtre ferme obstinément ses portes et est en train de devenir un de ces lieux légendaires et propices aux mères de famille qui veulent égarer leur Petit-Poucet, hurrah pour le cirque qui nous permettra de rompre une fois en passant avec la bourse dominicale et l'écarté quotidien.

La mésaventure du Petit Roubaisien est cruelle, nous le reconnaissons ; mais bien des gens estiment qu'elle était méritée et il a pu s'apercevoir, aujourd'hui, que les riens ne sont pas de son côté. S'il a le caractère bien fait, il rira, lui aussi, et nous promettra de se corriger.

ALFRED REBOUX.

Par décret du Président de la République, en date du 11 juillet 1877, rendu sur la proposition du ministre de l'intérieur :

M. Périn, sous-préfet de Dunkerque, est nommé sous-préfet de l'arrondissement de Brest (Finistère).

M. Loubens, ancien sous-préfet, est nommé sous-préfet de l'arrondissement de Dunkerque (Nord).

Le carillon s'est fait entendre ce matin, pour la messe du Saint-Sacrement, et ce soir, le salut sera aussi annoncé par sa joyeuse sonnerie.

On nous apprend qu'il en sera ainsi chaque jeudi. On a repris l'ancienne coutume d'avant la guerre la grande satisfaction de tout le monde. L'usage du carillon n'est-il pas pour nos provinces du Nord, le signe caractéristique de leurs habitudes particulières ?

Le 4 juillet dernier, le Libéral de Cambrai, a reçu assignation à comparaître en personne de son gérant, devant le tribunal correctionnel de Cambrai sous prévention de délit de fausse nouvelle.

L'affaire est venue à l'audience d'aujourd'hui ; le procureur de la République a soutenu l'accusation, le gérant du Libéral a été défendu par M. Dumple.

La nouvelle qui amenait ce journal devant le tribunal de Cambrai était la reproduction d'une note du Times qui prêtait au voyage du cardinal Guibert à Rome une portée diplomatique et qui faisait de l'archevêque de Paris l'inter-

médiaire du gouvernement auprès du Saint-Siège.

Après la plaidoirie de M. Dumple et le réquisitoire du procureur, le prononcé du jugement a été remis à samedi prochain.

Voici le programme du festival de musiques d'harmonie, de fanfares et de chants d'ensemble, organisé par la Société de musique avec le concours de l'Administration municipale de la commune de Toufflers, le dimanche 15 juillet :

À 4 heures, ouverture du Festival par la Musique Municipale.

1. Wannechain, (fanfare). — Fantaisie sur Martha, Biancheteau. — La Couronne d'Or, Fantaisie, Buet.
2. Hies, (La Jeune Lyre). — Les Martyrs d'Arènes, L. De Rillé. — Le Combat naval, De St-Julien.

3. Forest, (Fanfare). — Allegro militaire, Nauwelaers. — Marche Triomphale, Biancheteau.
4. Chérenq, (Fanfare). — Une Châssée dans les Ardennes, ouv. Marie. — La Prosperité, xxx.

5. Forest, (Chorale). — Le Songe d'une Nuit d'été, A. Thomas. — Le Retour de l'Exil, xxx.
6. Acq, (Harmonie). — Les Dragons de Villars, Maillard. — Fantaisie Militaire, Brepant.

7. Willems, (Fanfare). — Bouquet de Mélodies, L. Montagne. — Mosaïque, Smetz.
8. Lys-lez-Lanoy, (Union Chorale). — L'Orphéon en Voyage, L. De Rillé. — France ! France ! A. Thomas.

9. Sality, (Fanfare). — Ouverture, xxx. — Fantaisie, xxx.

10. Watrelois, Les Enfants de la Lyre, (Harmonie). — Le Poète et le Paysan, ouverture, xxx. — Grand Pot-Pourri, Clément.
11. Roubaix, l'Union des Travailleurs, (Chorale). — Jeanne d'Arc, Goussot. — La Kermesse, Myr.

12. Fives, (La Jeune Fanfare). — Ouverture de l'Abéille, Marie. — Fantaisie Militaire, Biancheteau.
13. Hcm, (Harmonie). — Festival, ouverture, Leuter. — Pot-Pourri populaire, Buisson.

14. Croix, (Union Chorale). — Le Retour des Champs, L. De Rillé. — Les Francs Arches, Picard.
15. Né-hin, (Fanfare). — Fantaisie sur Béatrice, Bender. — Pot-Pourri sur le Chalet, Adam.

16. Lys-lez-Lanoy, (Fanfare). — Les Dragons de Villars, Fantaisie, Maillard. — Seine et Tamise, Fantaisie, Boulcourt.
17. Roubaix, Chambre Syndicale, (Section Chorale). — La Nœce du Village, L. De Rillé. — France ! France ! A. Thomas.

18. Templeuve, (Fanfare). — Mélange musical, arr. Ruy. — Souvenir d'un beau jour, xxx.
19. Leers, (Harmonie). — Fantaisie sur la Traviata, Verdi. — Les Airs Suisses, Fantaisie variée, xxx.
Les Sociétés seront reçues de midi à trois heures, aux différentes entrées de la Commune par commissaires spéciaux. Ils les conduiront ensuite à la Mairie, pour y être présentés aux autorités qui leur offriront les vins d'honneur. — A partir de trois heures, il n'y aura plus de réception officielle. — A trois heures, les sociétés se rendront aux Estaminets du Beau Passage et du Faisan Gris, (Route de Sality) pour la formation du cortège. elles se rassembleront après l'ordre du programme ci-dessus, il en sera de même pour l'excursion sur l'Estrade. — Pendant le défilé du cortège, les sociétés exécuteront alternativement des pas redoublés. Immédiatement après le Festival aura lieu la remise des médailles.

JOURNÉE DU LUNDI 16 JUILLET

Voici le programme du Grand Concert donné par la fanfare de Toufflers avec le bienveillant concours de la Société philharmonique de Leers sous la direction de M. Devrin, à cinq heures du soir.

PREMIÈRE PARTIE

1° Toufflers, Fanfare sur plusieurs motifs. Zimzew. — 2° Leers, Marche. — 3° id. Grande Ouverture. Langlois. — 4° id. Mon Espoir, polka pour Piston Devrin.

DEUXIÈME PARTIE

1° Toufflers, Fleurs d'Automne, Fantaisie. L. Montagne. — 2° Leers, Fantaisie sur la Traviata Verdi. — 3° id. Joyeux Réveil, Polka-Mazurka. Devrin. — 4° id. Un Jour de Mai, grande Valse. Devrin.

Le Maire, CHATELAIN.

Un des plus anciens serviteurs de notre département, le sieur Antoine Bonte, vient de mourir subitement à l'âge de 84 ans, après 64 ans de bons services dans la ferme de M. Destombes à Bondues.

En 1862, le Comice agricole de Lille décerna à M. Bonte une médaille d'argent et 20 francs de prime, puis en 1873, il obtint comme ancien lauréat, une médaille d'argent et 30 francs. M. Destombes, son patron, s'est chargé des funérailles qui ont eu lieu dans l'église de Bondues, devenue trop petite, dit le Progrès, pour contenir la foule qui avait tenu à conduire le brave et loyal serviteur à sa dernière demeure.

— CALAIS. — Samedi dernier, un orage épouvantable est passé sur cette ville. Trois nuées grosses de pluie, de grêle et chargées d'électricité, venant du nord, du nord-est et de l'ouest se sont rencontrées à peu près au-dessus du port. Pendant plus de trois quarts d'heure, ce ne fut qu'éclairs, coups de tonnerre, pluie torrentielle et grêle.

— Le même jour un terrible accident dû à l'imprudence de celui qui en fut victime, a mis en émoi tous les abords de la gare. Plusieurs tombereaux chargés de sable venant de la mer, longeaient les bâtiments de la gare pour entrer en ville. Un des conducteurs voulut le malheureux n'être plus la viguerie nécessaire, soit que ses efforts n'aient pas été bien calculés, il essaya vainement pendant une minute de monter. En le voyant, des employés de la gare dit à ses camarades : Voilà comme on se fait couper. Au même moment le conducteur perd l'équilibre et tombe à terre, sur le dos, la tête du côté du cheval et les deux jambes ouvertes sous la roue gauche. Un or d'horreur partit de toutes les poitrines. Il était déjà trop tard ; la roue avait passé sur le bas-ventre, la poitrine et une partie de la figure.

Vingt personnes s'empressèrent de relever le conducteur. Il perdit du sang de tous côtés. Un médecin qui se trouvait là, conseilla de le transporter à l'hospice au plus vite. Puis M. le docteur Darne, médecin de la compagnie l'examina. Déjà le malheureux était couvert par la pâleur de la mort. On a répandu bientôt le bruit qu'il n'était plus. C'est le quatrième accident arrivé à Calais en moins de quinze jours.